

BACHELOR EUROPEEN

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE CHARGE DE DEVELOPPEMENT

DES RESSOURCES HUMAINES

DOUBLE CERTIFICATION DE NIVEAU 6

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS : pour l'accès direct en Chargé de Développement des Ressources Humaines, il faut être titulaire d'un BAC+2 (120 crédits ECTS) ou titre professionnel de niveau 5 (Eu) ou équivalent dans le domaine des ressources humaines, du droit, de la gestion ou du management. Les admissions sont sur dossier et entretien.

Pré-inscription possible toute l'année en ligne sur : www.dijonformation.com et www.chalonformation.com

PROCHAINE RENTRÉE : SEPTEMBRE 2025



1 an | 490 h



Campus
Dijon-Chalon



1 à 2 semaines
en formation



Niveau 7
60 cts

FORMATION EN PRESENTIEL

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le chargé de développement des ressources humaines appartient à la famille des métiers de conseil et de pilotage. Il contribue à la définition de la stratégie RH de l'entreprise, au développement et à la gestion des ressources humaines de son groupe de protection sociale.

COMPÉTENCES VISÉES

- Contribuer à la définition de la stratégie RH ;
- Gérer l'administration du personnel et de la fonction RH ;
- Mettre en œuvre la politique de recrutement et de formation de l'entreprise ;
- Concevoir et mettre en œuvre les dispositifs, les processus et les outils de développement des compétences et de la GRH ;
- Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales en lien avec les politiques RSE et DD de l'entreprise ;
- Évaluer la performance RH et veiller à la conformité des procédures RH internes ;
- Favoriser et garantir les principes de diversité, d'inclusion et de prise en compte du handicap ;
- Conseiller et accompagner les salariés et les managers en matière de développement et gestion RH.

DÉBOUCHÉS

- Chargé(e) de développement RH ;
- Chargé(e) de missions RH ;
- Chargé(e) de (en) recrutement ;
- Chargé(e) des ressources humaines ;
- Chargé(e) de mission handicap ;
- Responsable du développement des RH.



La certification professionnelle de Manager des organisations est enregistrée au RNCP par CDE FEDE France et reconnue par l'État au niveau 7. Fiche RNCP n° 35280, enregistrée le 10 février 2021, code NSF 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion.
Certification professionnelle accessible par la VAE :
<https://www.fede.education/vae/> . <http://www.vae.gouv.fr>

Chargé de Développement des Ressources Humaines

BLOC 1 – L'administration des Ressources Humaines

- La veille juridique et gestion réglementaire ;
- La gestion de la paie ;
- La performance RH.

BLOC 2 – Le bien-être au travail et le dialogue social

- La gestion de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail ;
- Les mesures de prévention et de protection en matière de handicap ;
- Le dialogue social et des relations collectives.

BLOC 3 – L'optimisation de l'attractivité et du recrutement

- Le marketing RH et marque employeur ;
- Le processus de recrutement ;
- L'intégration des nouveaux collaborateurs.

BLOC 4 – Le développement d'une organisation apprenante

- La formation en entreprise ;
- La gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) ;
- Le plan de développement des compétences.

BLOC 5 – Langue vivante (Anglais)

- LV1 – Niveau B1 du CECRL (écrit et oral).

BLOC 6 – Culture et citoyenneté européennes

- Importance de l'histoire ;
- L'Europe actuelle et le monde ;
- Cultures et diversité en Europe ;
- La citoyenneté européenne...

BLOC 7 – Management interculturel et les Ressources Humaines

- Culture et diversité culturelle ;
- La communication interculturelle dans une organisation ;
- Gérer l'interculturel et résoudre des conflits culturels ;
- Travailler en Europe ;
- Les systèmes de protection sociale en Europe

Les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

Des évaluations (écrites ou orales, individuelles ou collectives) organisées par le centre de formation permettent, à l'apprenant(e), de pouvoir contrôler l'acquisition de ses connaissances et compétences.

Modalités Accès : Individualisation des parcours de formation par bloc ou par unité d'enseignement étudiée en entretien individuel.

Méthodes Mobilisées : Pédagogie interactive construite autour du vécu des stagiaires. Alternance d'apport théorique, d'exercices pratiques, de jeu de rôle et production de dossiers ou de mémoires par le stagiaire pour la validation des Compétences.

Handicap : Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Prenez RDV avec notre référent Handicap. Nos établissements sont habilités PMR.

Tarifs : Gratuit pour tous les alternants. Pour les autres situations sur devis.



CAMPUS DIJON FORMATION

7 Bld de l'Europe – 21800 Quetigny
03 80 48 99 99
www.dijonformation.com



CAMPUS CHALON FORMATION

8 rue Georges Maugey – 71100 Chalon-sur-Saône
03 85 41 84 54
www.chalonformation.com

